



Identification

| | |
|-------------------------|---|
| Identifiant | 92SIS11537 |
| Nom usuel | Ex-Lumina |
| Adresse | 19 rue henri martin |
| Lieu-dit | |
| Département | HAUTS-DE-SEINE - 92 |
| Commune principale | COLOMBES - 92025 |
| Caractéristiques du SIS | <p>La propriété du 19 rue Henri Martin à Colombes est située sur un site anciennement exploité par la société LUMINA, producteur de sels de radium et de tritium destinés à la réalisation de peintures radioluminescentes. Les activités de production (et donc de manipulation de sels de radium et de tritium) s'y tiennent jusqu'en 1962. LUMINA déplace ensuite ses activités de production sur le site de Beauchamp mais maintient le siège et les bureaux sur son site de Colombes jusqu'en 1985, date à laquelle le PDG de l'entreprise LUMINA récupère le site pour y habiter. La propriété est vendue en 1995 sans mention de l'activité passée du site. En 1996, l'OPRI réalise des mesures confirmant la contamination et engage un certain nombre de travaux. En 1997, l'IPSN indique que la problématique radon dans l'habitation n'est pas résolue. En 2000, un arrêté préfectoral enjoint à la société LUMINA de réaliser un diagnostic de pollution et de mettre en place les mesures permettant la réduction du radon dans le sous-sol de la maison. En 2008, la propriété est vendue. L'existence d'une pollution « résiduelle » est mentionnée dans l'acte de vente, des travaux sont à nouveau pris en charge par la société LUMINA (suppression regard, mise en place d'une VMC au rez-de-chaussée, dépose de planchers...)</p> <p>En 2012, l'IRSN réalise un nouveau diagnostic radon et met en évidence une pollution résiduelle au radium élevée. Contenu de la mise en liquidation judiciaire de la société LUMINA, le Préfet des Hauts-de-Seine saisit la CNAR afin de financer l'assainissement du site. Lors de son prononcé du 13 avril 2016, la Commission Nationale des Aides dans le domaine Radioactif (CNAR) fixe les travaux à réaliser par l'ANDRA. A l'issue des travaux (réalisés entre janvier et mars 2018) la situation est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au niveau du jardin, la zone située au Nord de la maison a été excavée. Les résultats des contrôles des terres du sous-sol en fond de fouille mettent en évidence des débits de dose équivalents au bruit de fond. Toutefois, une activité massique en Ra-226 de 0.27 Bq/g a été relevée sur une partie de la zone traitée. En outre, les autres zones n'ayant pas été assainies, conservent une activité en Ra-226 comprises entre 0.12 et 41.9 Bq/g.- Concernant le sous-sol, les débits de dose dans le sous-sol sont désormais inférieurs au bruit de fond et l'activité massique en Ra-226 est comprise entre 0.01 et 0.05 Bq/g. Toutefois, l'activité volumique en radon de la pièce n°1 du sous-sol excède la valeur de référence |

annuelle de 300 Bq/m3 fixée par l'article R.1333-28 du code de la santé publique (valeur mesurée de 916 Bq/m3).

- Au niveau du rez-de-chaussée, l'activité volumique en radon est inférieure à la valeur de référence de 300 Bq/m3.

- Dans les étages, les mesures de concentration de radon sont inférieures à la valeur de référence de 300 Bq/m3

Etat technique Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours

Observations

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 645538.0 , 6868724.0 (Lambert 93)

Superficie totale 382 m²

Perimètre total 98 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

| Commune | Section | Parcelle | Date génération |
|----------|-----------|----------|-----------------|
| COLOMBES | 000 AG 01 | 234 | 12/10/2019 |

Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 92SIS11537



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 92SIS11537

